

JOURNEE REGIONALE D'INFORMATION DU CRIPS AQUITAINE

« CONDUITES ADDICTIVES. CONDUITES DOPANTES. QUELS LIENS POUR QUELLE PREVENTION ? »

JEUDI 28 JUIN 2001

Sylvain Aquatias, sociologue :

" Education, prévention et pratiques sportives : de la socialisation des jeunes aux pratiques à risques "

Résumé de la recherche : « Activités sportives, pratiques à risques, usages de substances dopantes et psychoactives : recherche sur la pratique moderne du sport. »

Présentation

Les recherches effectuées sont des recherches qualitatives, elles n'ont pas vocation à mesurer la prévalence de certains comportements en milieu sportif, mais à les décrire avec le plus de finesse possible et à permettre d'en comprendre les logiques.

Les éléments présentés ici sont issus de deux recherches.

- La première portait sur un échantillon de 60 personnes et explorait les relations entre différentes pratiques sportives et différents risques. En fait, il s'agissait d'apporter des éléments de réponse à une question que l'on pourrait formuler ainsi : " dans quelles conditions les activités sportives sont-elles susceptibles d'être facteurs de protection ou d'accentuation des pratiques à risques des jeunes. Pour répondre à cette question, nous avons déterminé cinq pôles d'enquête : des jeunes des quartiers défavorisés suivant des activités sportives de vacances, des jeunes en structure d'insertion par le sport, des sportifs en club ayant des consommations de produits psychoactifs, des sportifs passés par les filières sport étude, des sportifs fréquentant des centres de soins pour toxicomanie.
- La seconde recherche porte sur un échantillon de 40 personnes, pratiquant ou ayant pratiqué une activité sportive en club. Deux sports ont été choisis, un sport collectif, le basket, un sport individuel, la gymnastique. Dans les deux cas, nous avons travaillé avec une population masculine et une population féminine. Il s'agissait là d'étudier de manière plus précise les ressources et les risques de la pratique sportive dans un échantillon non spécifique afin de vérifier les pistes de la première enquête et de les approfondir.

Prévention des pratiques à risques

Des conduites à risques propres à l'adolescence, (accentuées ou non par des conditions de vie particulières, notamment dans les populations défavorisées), existent, quand bien même les adolescents pratiquent une activité sportive.

Les expérimentations de produits psychoactifs (alcool, cannabis, ecstasy, produits dopants), la recherche de situations d'ivresse (intensité de consommation, vitesse, fatigue), les débordements émotionnels (nervosité, violence, etc.) se trouvent assez facilement dans nos échantillons, sans que nous puissions dire, bien sûr, quelle est leur extension en population générale.

La pratique sportive ne prévient donc pas systématiquement les conduites à risques propres à l'adolescence : elle peut parfois les réguler, parfois les accentuer.

Les consommations de produits peuvent être tempérées par l'exercice du sport, au sens où l'on évite de consommer parfois pendant le sport ou avant. Mais il existe aussi des situations où l'on peut consommer et jouer, simplement pour voir les effets obtenus. Il s'agit là souvent de situations d'expérimentation, mais qui peuvent se prolonger dans certains cas.

Ces conduites à risques pourraient probablement être mieux prises en compte et limitées si les encadrants avaient une meilleure connaissance de ce que sont ces pratiques à risques et s'ils pouvaient porter une plus grande attention à la vie " hors sport " des jeunes sportifs. Les entraîneurs sportifs, notamment, ont une grande influence sur les jeunes et l'on peut penser qu'une meilleure formation pourrait permettre une meilleure prévention.

Cadres d'usage et surinvestissement

On peut voir par ailleurs que ces conduites à risques diffèrent en intensité selon les situations. Les pratiques sportives ne sont pas toutes similaires et, dans la première recherche, nous avons défini des " cadres d'usage " du sport, en fonction d'un critère général – la finalité de la pratique sportive- corroborés par trois critères spécifiques : l'investissement demandé par l'organisation sportive, le lieu d'exercice, les temps d'exercice. Du sport auto-organisé au sport d'insertion, du sport institutionnel ludique au sport institutionnel de performance, on pouvait ainsi voir les risques varier en fonction de l'intensité des pratiques et du cadre d'usage.

Les risques sont notamment plus présents dans des cadres de performance (sport études, par exemple) ou dans des cadres sans performance mais surinvestis par les jeunes. Les travaux de Marie Choquet confirment ce lien entre intensité de la pratique sportive et présence des conduites à risques. Nos travaux, sur un petit échantillon, montrent que l'intensité des conduites à risques est aussi liée à l'assimilation de l'activité sportive à une " carrière ". Le terme de « carrière » ne correspond pas ici à une professionnalisation, mais à la place prise par l'exercice sportif dans la vie, place qui amène à acquérir des valeurs précises, qui vont articuler sa perception même des choses.

J'insiste sur le fait que, dans certains cas, ce ne sont pas les cadres d'usage qui construisent des situations d'excès, mais bien la conjonction entre l'idéologie du cadre d'usage et les valeurs reconnues par les jeunes. L'idéologie se transmet de manière implicite, elle n'est pas ou peu réfléchie, elle se présente comme allant de soi. Les jeunes eux-mêmes y adhèrent. Cette idéologie se transmet d'ailleurs à un niveau bien plus large que simplement celui du club ou du groupe de sportifs. Elle est partie intégrante de notre société. Et la conjonction de certaines valeurs sociales avec les valeurs sportives peut pousser à se demander si toutes valeurs du sport sont bien propres au sport. Peu importe.

Mais ce que l'on peut voir, c'est que des jeunes pratiquant dans un cadre d'usage ne formant pas à la performance peuvent tout de même surinvestir leur pratique. Ils souffriront de différents troubles du sommeil, d'anxiété, etc., et ils auront des discours plus durs sur leurs clubs quand ils s'apercevront que leurs espoirs ne vont pas se réaliser.

Risques sportifs

On voit donc qu'il existe un certain nombre de risques directement inférés par la pratique sportive. Deux d'entre eux semblent toucher les jeunes de manière conséquente.

Le premier risque est le surinvestissement de la pratique sportive. En soi, un investissement important dans une pratique sportive n'est pas néfaste. Cependant, il arrive assez fréquemment que cet investissement déborde le cadre sportif et entre en concurrence avec la scolarité. On voit ainsi parfois des jeunes qui suivent des entraînements dans plusieurs clubs à la fois, ou qui négligent les activités scolaires pour privilégier le sport, notamment des garçons. S'il est vrai que, parfois, les métiers du sport peuvent offrir des opportunités, il n'en reste pas moins que les ouvertures sur l'emploi ne sont pas si nombreuses. Et l'on voit ainsi des jeunes dont les difficultés scolaires s'accroissent alors même que le sport n'offre que peu de recours.

Le surinvestissement est lié de manière très claire à une idéologie sportive qu'on retrouve partout, quand bien même les objectifs des clubs ne sont pas de faire de la performance ou de fabriquer des champions. Le plaisir acquis dans le sport, la recherche incessante de la progression, la volonté de repousser les limites créent aussi les conditions de déceptions profondes, quand les objectifs ne sont pas atteints, voire de dégoût, quand les sportifs ont l'impression d'avoir été trompés sur leurs chances de succès.

Enfin, cette idéologie est aussi à la source du second risque, qui touche de manière très importante les jeunes sportifs : l'accidentalité sportive. Le travail de Marie Choquet montre que 43 % des garçons et 32 % des filles qui ont une pratique sportive ont eu un accident de sport durant l'année contre 22 % et 19 % des non-sportifs. La proportion d'accidentés augmente avec l'intensité de la pratique. Nos travaux donnent des indications qualitatives sur la manière dont ces accidents sont vécus par les jeunes sportifs. On voit ainsi apparaître une normalisation des accidents, considérés comme banals, comme l'est le fait de " se faire mal ". De même, les blessures ne donnent pas toujours lieu à consultation et les temps de convalescence sont rarement respectés jusqu'au bout. Ils ne sont pas nécessairement mal suivis ou mal soignés : ce sont souvent eux qui décident de ne pas consulter ou de reprendre le sport prématurément. Mais il semble aussi exister une relative tolérance des entraîneurs à ces comportements qu'ils ont eux-mêmes adoptés en tant que sportifs.

On voit ainsi des jeunes qui arrêtent ou qui limitent leur pratique sportive après une blessure importante ou après qu'une succession de blessures les aient fragilisés. Si l'on ne peut dire que ces accidents soient graves ou handicapants, il n'en reste pas moins que l'intégrité physique de ces jeunes est atteinte. On voit aussi bien ce phénomène dans les clubs axés sur le sport ludique même si, probablement, ils sont plus importants dans les clubs de performance.

L'idéologie sportive se diffuse dans tous les clubs, montrant à l'évidence que les valeurs sportives se transmettent de manière implicite, quel que soit le cadre d'usage et constituent des normes facilitant sinon les accidents, à tout le moins leur aggravation.

Risques et ressources

On ne peut cependant cantonner les activités sportives aux risques. Ainsi, on voit clairement les activités sportives intervenir comme une véritable ressource quand des jeunes se retrouvent dans des situations familiales difficiles. Le club peut alors devenir un espace de reconstitution des relations sociales compensant, voire suppléant à la dégradation des liens familiaux. Il peut aussi être un espace primordial de socialisation pour les jeunes issus de familles dont les modèles éducatifs sont très restrictifs.

Il est aussi un espace de liberté pour les jeunes filles, dont les parents contrôlent de manière importante les sorties et la scolarité. La présence des entraîneurs est alors une caution morale qui autorise également les premiers séjours hors du milieu familial (stage et compétitions, mais aussi sorties et parfois vacances).

Du même fait, les relations sociales entre adultes du club et adolescents enrichissent la socialisation des jeunes, en s'inscrivant souvent en décalage avec les rapports hiérarchiques que les jeunes entretiennent avec les adultes du monde scolaire, voire même avec leurs parents. Enfin, face à la dévalorisation scolaire, les activités sportives permettent de reconstituer l'estime de soi. Le sport, dans ces situations, est clairement une ressource. Mais il est toujours possible que, du fait du décalage entre l'activité sportive et les contraintes de la vie courante, se produisent des surinvestissements qui transformeront la ressource en risque.

Conclusion

Que le sport soit à la fois une ressource et un risque n'a rien d'étonnant. Il est à ce titre similaire à toute activité humaine. Mais l'idéologie qui le constitue en activité systématiquement positive ne permet pas de prendre en compte les risques qu'il produit. Il devient alors nécessaire de comprendre dans quelles situations les risques peuvent devenir plus importants que les

ressources pour tenter de limiter les risques et d'augmenter les ressources. S'il s'agit bien de cesser de penser que le sport est bon par essence, il ne faut pas tomber dans le biais qui ferait qu'il est mauvais en soi. Il s'agit au contraire de mieux en mesurer les apports et les risques pour en faire un outil d'éducation, de socialisation et de prévention digne de ce nom.

S. AQUATIAS

« CORPS ET AMES »

Association de professionnels spécialisés en formation dans le domaine sanitaire et social

Siège social : 21, rue Manin 75019 Paris

Tél. : 01 42 06 52 03

aqtias@club-internet.fr